

Effets scolaires 2018-2019

2^{ième} année



L'école achète le matériel scolaire obligatoire et le distribue à votre enfant dès la rentrée. Les frais aux parents serviront à payer:

Cahier de mathématique - Mathéo	15,50\$
Cahiers maison	30,00\$
Matériel reproductible	6,50\$
Agenda	6,00\$
Montant total à payer à l'école	58,00\$



FRAIS MATÉRIEL SCOLAIRE – 2^{ième} année

Les frais aux parents sont payables dès la rentrée scolaire.

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____

- J'ai joint le montant de 58,00\$:
- Argent comptant (montant exact seulement)
- Chèque (au nom de l'école Ste-Bibiane)

Signature du parent : _____